

Votre lettre d'inf'

► Mai
2017

Oh

www.omhgrandnancy.fr

À vos agendas !

L'édition 2017 de la Fête des Voisins aura lieu vendredi 19 mai.



Nous espérons que vous serez encore nombreux cette année à participer à ce **rendez-vous de convivialité**. C'est l'occasion de rencontrer ses voisins afin de rompre l'anonymat et l'isolement qui règnent souvent dans nos villes. Dans une société où se développent le repli sur soi et la peur de l'autre, nous voulons affirmer que connaître ses voisins permet de mieux vivre ensemble.

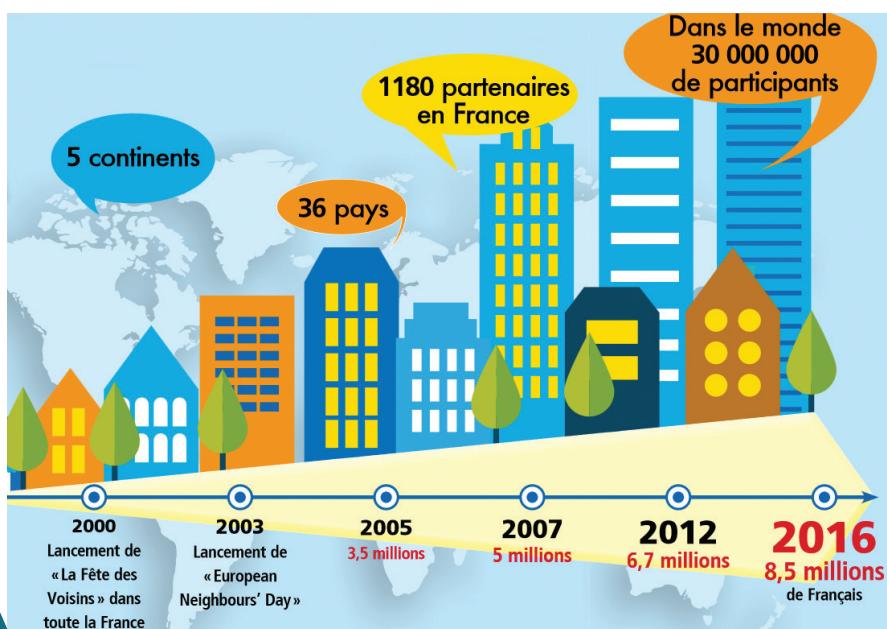
Organiser la fête des voisins est très simple : il suffit de le décider !

Et, le jour J, tout le monde participe en apportant quelque chose à boire ou à manger.

Au-delà d'une soirée de fête dans l'année, nous souhaitons renforcer au quotidien les petits services entre voisins et pourquoi pas, une solidarité de proximité.

Cette opération est initiée par les mairies et les bailleurs sociaux partenaires : il appartient aux habitants de l'organiser comme ils le souhaitent, chacun contribuant au succès de la fête.

Pour plus de renseignements, contactez votre mairie ou connectez-vous sur www.immeublesenfete.com et cultivons ensemble l'art du « Bien voisinier » !



Le CCL, késako ?

Le plan de concertation locative signé le 8 juin 2015 entre les associations de locataires et l'OMh du Grand Nancy (conformément à la loi du 23.12.1986 modifiée), définit les modalités de fonctionnement des **Conseils de Concertation Locative (CCL)** ; Cet accord est conclu pour une durée de quatre ans à compter de la date de signature.

Le rôle du Conseil de Concertation Locative est de développer et institutionnaliser les pratiques de concertation entre :

- Les Administrateurs (locataires) élus par les locataires,
- Les représentants des associations représentatives des locataires présentes dans le patrimoine,

Et

- L'OMh du Grand Nancy

Chaque conseil est informé et consulté sur les sujets suivants :

- Les accords collectifs, pour répondre à des adaptations ou à de nouveaux besoins, notamment dans le cadre de la maîtrise des charges, de l'amélioration et de l'entretien des logements et des parties communes, de la grille des réparations locatives.
- Les charges récupérables et les contrats y afférent.
- Les différents aspects de la gestion des immeubles, notamment sur la qualité de l'entretien, la sécurité, l'environnement et plus généralement, la gestion de proximité.
- Les grands axes des plans de travaux (construction, amélioration et réhabilitation, grosses réparations et gros entretien, aménagement et équipement des parties communes intérieures et extérieures).
- Les projets de renouvellement urbain.

Les représentants de locataires élus ainsi que les représentants des associations représentatives des locataires peuvent demander la mise à l'ordre du jour de sujets dont ils aimeraient débattre.

LES REPRÉSENTANTS DE LOCATAIRES ÉLUS :

Association Consommation Logement et Cadre de Vie (CLCV) :

Jocelyne SANTERRE

Administratrice élue

Agnès ROBERT

Administratrice élue

Référent de l'association :

Sylvie GRUY

17 Place du Colonel Fabien

54000 Nancy

Tél. : 03 83 32 98 62.

Mail : meurthe-et-moselle@clcv.org

Permanences : lundi, mardi, mercredi et vendredi 9h à 12h15, le jeudi 9h à 12h15 – 13h15 à 17h.

Fédération Régionale des Amicales de Locataires hlm (FRAL) :

Guy REPI

Administrateur élu

3 Place d'Angleterre

54500 Vandœuvre-lès-Nancy

Tél. : 03 83 56 64 78.

Association des Locataires Indépendants de Meurthe-et-Moselle (ALI) :

Philippe KEYAERT

Administrateur élu

Tél. : 03 83 57 56 38.

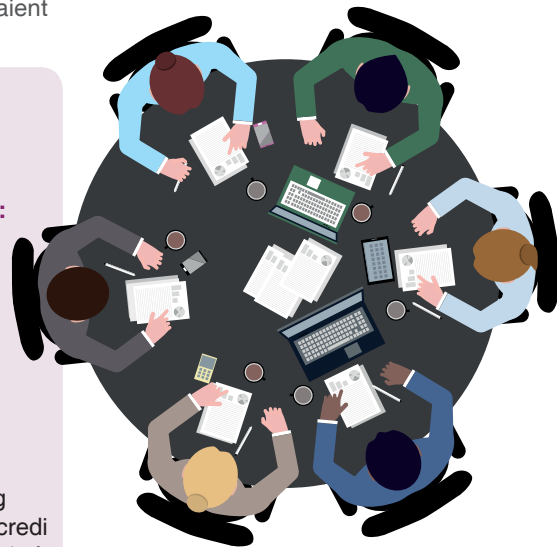
Référent de l'association :

Mr HISLEN

16 rue de la Mosellote

54520 Laxou

Tél. : 06 81 11 13 87.



Suivez-nous sur notre page Facebook **OMh du Grand Nancy**.
Likez ! Partagez ! Commentez !



Retrouvez les émissions « le forum de l'OMh » sur **RCN, 90.7**, chaque 2^{ème} lundi du mois à 9h et en podcast sur le site rcn-radio.org.

Ensemble pour un quartier propre

L'OMh renouvelle ses opérations

« **Ensemble pour un quartier propre** » en partenariat avec la Métropole du Grand Nancy et plusieurs associations de quartiers.

Locataires, jeunes et moins jeunes, collaborateurs de l'Office, prestataires et partenaires partageront ensemble un après-midi dédié à la préservation de la qualité de vie d'un quartier.

En 2016, la forte mobilisation lors de ces manifestations a démontré combien les différents acteurs et habitants sont attachés à leur cadre de vie et souhaitent qu'il soit respecté.

Un goûter sera offert par l'OMh aux participants à l'issue des opérations.

Rendez vous :

Le 31 mai sur le quartier d'Haussonville avec :

L'Olympique d'Haussonville, le Centre Social Jolibois et l'Association Résépance.

Le 14 juin sur le Plateau de Haye avec :

ASAE FRANCAS, le Centre Social « LA CLAIRIÈRE », la MJC du Haut-du-Lièvre, la MJC de Beaugard, le Foyer Armande et Marc Albert.

Renseignements et inscriptions auprès des structures partenaires.



La qualité de service en actions et en preuves